

La formation en alternance peine à se coordonner

■ Défi rappelle la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'ordre.

Le 7 juillet dernier, la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns (CDH), la ministre wallonne de la Formation, Eliane Tillieux (PS), et le ministre bruxellois de la Formation, Didier Gosuin (Défi), faisaient part de leur volonté de certifier de manière équivalente tous les jeunes issus de la formation en alternance. Et cela, qu'elle soit organisée par l'enseignement ou la formation professionnelle.

La conséquence d'une telle certification est que tous les jeunes puissent obtenir de manière automatique le certificat d'étude de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel (surnommé le CEGP). Ce certificat est important car il permet à l'élève d'intégrer une septième année de l'enseignement secondaire professionnel, année qui permet d'obtenir le CESS, le certificat de l'enseignement secondaire supérieur. Ce dernier, enfin, permet d'accéder à d'autres emplois ou de poursuivre des études dans le supérieur. "Notre seul objectif", précisait Didier Gosuin le mois dernier au parlement bruxellois, est donc d'ouvrir une nouvelle possibilité d'accès au CESS."

La peur de la régionalisation

Aujourd'hui cependant, par la voix de la députée Joëlle Maison, et par celle du ministre Didier Gosuin, le parti Défi s'étonne que rien n'avance en la matière.

Dans une carte blanche publiée dans "L'Echo" le 8 mars dernier, Eliane Tillieux et Didier Gosuin s'étonnaient déjà des "difficultés dans la mise en œuvre de cette avancée décidée par tous les responsables francophones." "Elle suscite des craintes", notaient-ils encore. Certains y voient un début de régionalisation de l'enseignement ou prédisent que la formation professionnelle pourra demain délivrer l'ensemble des diplômes."

Ce vendredi, le cabinet de la ministre Schyns se défendait cependant. En réalité, explique le cabinet, la formation en alternance n'organise pas toutes les matières obligatoires pour obtenir le CEGP. Pour ne pas que la formation professionnelle doive revoir drastiquement son programme, la piste sur laquelle réfléchit la Fédération est que les jeunes issus de la formation en alternance désireux de recevoir le CEGP puissent passer le jury central de la Communauté française.

L'automatisme de la reconnaissance souhaitée par Défi ne semble donc pas encore être pour demain.